

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 décembre 2018

PLF POUR 2019 - (N° 1490)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 353

présenté par

M. Descoeur, M. Cattin, M. Emmanuel Maquet et Mme Ramassamy

ARTICLE 2

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.